

Dans ce numéro :

Réalisez le nouveau trophée régional des Prix SEMA Champagne Ardenne !	1
Les Prix SEMA 2004	2
Les Journées des Métiers d'Art 2004	2
Le site Internet des Métiers d'Art de Champagne Ardenne	3
La liste des métiers de l'artisanat d'art	4

NOUVEAU !

Voici le premier numéro de « **Métiers d'Art en Champagne Ardenne** », bulletin d'information du Programme Régional de Développement des Métiers d'Art à destination des professionnels des Métiers d'Art de Champagne Ardenne.

Support de communication, ce bulletin a pour vocation de vous informer des animations et autres événements mis en place et animés dans le cadre de ce programme.

Cet outil est le votre, n'hésitez pas à l'utiliser !

Bonne lecture !

REALISEZ LE NOUVEAU TROPHEE REGIONAL DES PRIX SEMA CHAMPAGNE ARDENNE !

Le Prix SEMA a été créé afin de promouvoir l'excellence des savoir-faire des professionnels des Métiers d'Art.

Les lauréats régionaux des Prix SEMA « professionnels » et « jeunes » reçoivent une dotation financière et représentent la Champagne Ardenne pour l'attribution du Prix SEMA National.

Les partenaires du programme de Développement des Métiers d'Art de Champagne Ardenne souhaitent, désormais, remettre, également, aux

lauréats régionaux un trophée, réalisé par un professionnel de la région, lors de la cérémonie annuelle de remise des Prix SEMA Régionaux.

Prochainement vous serez destinataire de cet appel à projet pour la réalisation de ce trophée.

N'hésitez pas à contacter, dès maintenant,

Cécile DEBART au 03 26 47 22 55 pour de plus amples informations.

LES PRIX SEMA 2004

Vous êtes un professionnel des métiers d'art ?

Le prix SEMA encourage les professionnels de talent de la restauration-conservation, de la tradition et de la création contemporaine avec une sélection départementale, régionale puis nationale.

L'année 2004 est consacrée aux métiers de la Restauration-Conservation.

Pour Qui ?

Le Prix SEMA est destiné à honorer et à récompenser les professionnels de talent des métiers d'art. Les candidats concourent au niveau départemental, régional puis national.

Comment ?

Retrait des dossiers :

Les dossiers d'inscription sont à votre disposition auprès :

- des délégués départementaux et régionaux de la SEMA.
- des Chambres de Métiers.
- des Préfectures ou de la Délégation régionale au Commerce et à l'Artisanat.
- des Conseils Généraux ou Régionaux.

Remise des dossiers :

Les dossiers sont à déposer avant le 15 septembre 2004 auprès de l'organisateur départemental.

Le jury :

Les jurys, composés de personnalités appartenant aux milieux professionnels, artistiques et culturels, jugeront selon 3 critères :

- La qualité de l'œuvre,
- La qualité du dossier,
- La dynamique de l'entreprise.

Quels prix ?

Les lauréats recevront un diplôme de la SEMA et un abonnement d'un an au bimestriel Métiers d'Art. Ils pourront également recevoir une aide financière versée par l'État, le Conseil Général, les Chambres Consulaires, les Communes ou des entreprises.

Par qui ?

La SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art) est une association d'utilité publique sous tutelle du Secrétariat d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions Libérales et à la Consommation.

LES PROCHAINES JOURNEES DES METIERS D'ART

Les **Journées des Métiers d'Art (JMA)** auront lieu pour la deuxième fois les 15,16 et 17 octobre 2004.

Professionnels des Métiers d'Art, vous êtes concernés par cette grande manifestation d'envergure nationale, initiée par le Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat, qui doit permettre de montrer la richesse et la diversité des Métiers d'Art, d'éveiller l'intérêt du public pour ces savoir-faire, de faire connaître les filières de formation et bien entendu, de susciter des échanges économiques.

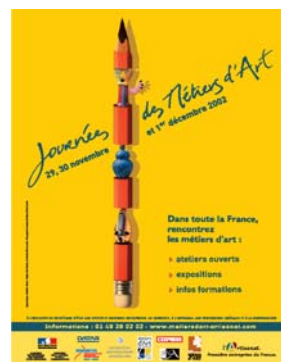
Votre participation peut se faire sous différentes formes :

- ouverture de votre atelier au public,
- animation de conférence,

- participation à une animation ou à une exposition,
- d'autres suggestions sont possibles et sont les bienvenues.

Alors, n'attendez plus et contactez :

Cécile DEBART
ou Éric CLAUDON
au 03 26 47 22 55



LE SITE INTERNET : www.metiersdart-champagne-ardenne.org

Ce site, fruit du nouveau programme régional de développement des Métiers d'Art est destiné à la promotion des professionnels des métiers d'art de Champagne Ardenne et à l'information du grand public.

Les internautes y découvriront différentes rubriques telles que : une rubrique **Actualité** (cette rubrique recense les manifestations dédiées aux métiers d'art : salons professionnels ou grand public, expositions, conférences, portes ouvertes, appels à concours, ...) avec un **zoom** qui présente le portrait d'un professionnel, ou mettra en valeur une manifestation, un métier ou encore une filière, une rubrique **Services** (cette rubrique est un lieu d'information et de contacts utiles), une rubrique **Contact** (cet espace permet aux internautes de contacter directement le webmaster).

LE PLUS POUR VOUS, PROFESSIONNEL :

Faites vous connaître !

Bénéficiez d'une page de promotion sur le site et ainsi vous figurerez dans l'annuaire des professionnels des Métiers d'Art de Champagne Ardenne !

Votre fiche entreprise présente votre savoir-faire et vos spécificités.

Cette fiche entreprise est complétée par une mini galerie photo qui valorise votre activité et vos produits.

GRATUIT !

Votre présence sur ce site est entièrement **gratuite** car ce site est financé par les partenaires du programme régional de développement des métiers d'art.

QUELLES DEMARCHES ?

C'est simple, il vous suffit de contacter :

Cécile DEBART au 03 26 47 22 55.

**N'attendez plus pour
être sur le site des
Métiers d'Art de
Champagne Ardenne !**



**CONSULTEZ
[www.metiersdart-
champagne-
ardenne.org](http://www.metiersdart-champagne-ardenne.org)**

